

POL-1004 : Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité

NRC 17642

Hiver 2015

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Orienté par une approche critique combinant l'étude des auteurs représentatifs, l'examen historique des configurations institutionnelles et l'analyse conceptuelle, ce cours propose une présentation de la dynamique historique et sémantique des idées politiques à partir de l'antiquité gréco-romaine jusqu'à l'aube de la modernité politique. L'accent est aussi mis sur l'irruption de la pensée critique et du pluralisme.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire :

Sur Internet
- 00h00 à 00h00 Du 12 janv. 2015 au 24 avr. 2015

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours :
https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=57318

Coordonnées et disponibilités

Constantin Dobrila
Enseignant

DKN-5447

constantin.dobrila@fp.ulaval.ca

Disponibilités :

(par rendez-vous)

Alupa Clarke
Assistant

DKN 5447

alupa.clarke.1@ulaval.ca

Soutien technique :

Centre de services APTI
Pavillon Charles-De Koninck, local 1444
Site Web du Centre APTI
apti@fss.ulaval.ca
418-656-2131 poste 3278

Le Centre APTI est ouvert en semaine de 8h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours

Introduction

Pourquoi le Bien prétend-il orienter le Juste? L'homme est il un « animal politique » ou un « loup pour l'homme »? L'équité est-elle plus « juste » que la justice? La domination repose-t-elle sur la contrainte violente, sur la nature humaine ou sur la servitude volontaire? Est-il légitime de réhabiliter la pensée politique les Sophistes? Machiavel : un "apôtre du mal" en politique ou un prophète de la liberté néo-républicaine? Voici quelques questions parmi bien d'autres qui orienteront la réflexion théorique dans le cadre de ce cours.

Intitulé "**Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité**", ce cours de 3 crédits se propose de passer en revue l'histoire des idées politiques en insistant sur la présentation de la pensée politique des principaux auteurs de la tradition occidentale, de Platon à Thomas Hobbes. En combinant l'approche biobibliographique, l'étude des sources classiques et l'analyse terminologique, ce cours se penche sur la généalogie de la pensée politique occidentale et met en évidence la place de l'héritage antique dans la dynamique historique des représentations politiques.

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants de premier cycle en science politique, en histoire et en philosophie qui veulent approfondir leurs connaissances de l'histoire des idées politiques, connaître les avatars des idées et idéologies politiques ainsi qu'augmenter leurs aptitudes communicationnelles au niveau des débats politiques. Du point de vue du contenu, ce cours est complémentaire à celui intitulé 'Histoire des idées politiques modernes et contemporaines' et expérimente une approche pédagogique similaire.

Ce 'Guide d'étude' a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il se pose en quelque sorte comme un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

Buts et objectifs généraux du cours

À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure de :

- comprendre l'évolution historique des cadres théoriques de la philosophie politique prémoderne;
- pouvoir identifier les contributions des principaux penseurs antiques et médiévaux de la tradition politique occidentale;
- connaître le contexte historique et institutionnel de la genèse des concepts essentiels de la pensée politique occidentale;
- situer conceptuellement et analyser pertinemment les textes classiques de la tradition politique occidentale;
- pouvoir identifier les principaux enjeux philosophiques qui ont marqué la philosophie politique occidentale avant la modernité;
- comprendre l'importance de la pensée philosophique prémoderne dans la dynamique historique des représentations politiques et dans la rhétorique politique.

Contenu du cours

La matière de ce cours s'échelonne sur 12 modules. Chaque module comprend des lectures, une présentation animée complémentaire, une activité d'intégration ainsi que des exercices d'autoévaluation.

L'architecture pédagogique de ce cours convoque trois démarches complémentaires qui visent à présenter les rapports entre l'héritage de la philosophie politique occidentale et la réflexion politique contemporaine.

1. Une démarche historique analytique centrée sur la compréhension de la postérité intellectuelle des principaux auteurs antiques et médiévaux de la tradition politique occidentale. Il s'agit d'une démarche diachronique biobibliographique orientée par la dynamique historique des idées politiques qui mobilise principalement le travail de lecture des textes associés aux modules.
2. Une démarche rétrospective synthétique guidée par l'archéologie sémantique des concepts essentiels de la philosophie politique occidentale. Cette démarche est surtout favorisée par le visionnement

des présentations animées liées aux modules.
3. Une démarche prospective visant à développer la capacité d'argumentation et la rigueur d'analyse dans le cadre de débats philosophiques. Cette dernière démarche mobilise la participation des étudiants aux débats initiés sur le blogue du cours.

Approche pédagogique

Le cours 'Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité' est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Cette prise en charge est toutefois soutenue par l'équipe du cours pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Démarche d'apprentissage

L'icône *feuille de route* est le premier document à consulter au moment d'amorcer une nouvelle séance de cours. C'est là que se trouvent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire.

Voici les étapes d'apprentissage d'un module :

1. Faire la **lecture du texte de base** associé au module de la semaine (onglet 2).
2. Synthétiser les connaissances acquises suite à la lecture en **consultant la présentation animée** qui résume le texte principal et intègre **des** liens web vers des sources primaires ou vers des documents complémentaires.
3. Faire **les lectures classiques** associées au module (disponibles en ligne). L'étude des textes classiques en lecture obligatoire est utile non seulement à l'élaboration des réponses aux questions de développement des modules mais aussi à l'encadrement théorique des interventions postées dans le blog du cours.
4. Vérifier la compréhension et consolider les acquis conceptuels en effectuant les exercices **d'autoévaluation**.
5. Montrer la capacité d'utiliser convenablement les connaissances théoriques acquises dans le cadre **des activités d'intégration** organisées dans le blog du cours.
6. **Préparer des schémas de réponse aux questions à développement** associées au module. Étant donné que les questions à développement des examens seront choisies parmi les questions à développement des modules, les étudiants ne bénéficieront d'aucun encadrement direct pour la rédaction de leurs réponses à ces questions. Malgré cette limite, les étudiants sont fortement conseillés d'envoyer leur schémas de réponse à l'enseignant pour les faire commenter et valider.
7. **Vérifier,** si nécessaire, la pertinence des éléments de réponse intégrés dans ces schémas au fil des discussions engagées dans le forum du cours.

Mode d'encadrement

Communication avec l'équipe du cours

Vous pouvez communiquer avec l'équipe du cours par **courrier électronique** pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le **forum (**pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe). Le responsable de l'encadrement y répondra à l'intérieur de 48 heures ouvrables (i.e. à l'exception du samedi et du dimanche)

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Charge de travail et calendrier

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une session de 14 semaines. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 8,5 heures. Même si grâce à sa formule flexible d'enseignement à distance, ce

cours vous permet d'apprendre à votre rythme il est important de respecter scrupuleusement le calendrier des évaluations, sauf entente préalable avec l'enseignant. La personne inscrite au cours reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1: L'histoire des idées politiques et ses approches	12 janv. 2015
Module 2: Le monde grec et la démocratie	19 janv. 2015
Module 3: Platon et la République	26 janv. 2015
Module 4: Aristote et la question de la citoyenneté	3 févr. 2015
Module 5: Cicéron. De la république romaine à l'empire universel	10 févr. 2015
Module 6: Saint Augustin et la pensée politique chrétienne	17 févr. 2015
Module 7: Les avatars médiévaux de l'aristotélisme: Thomas d'Aquin	24 févr. 2015
Semaine de lecture	3 mars 2015
Module 8: Entre Église et Empire : Dante, Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham.	10 mars 2015
Module 9: Nicolas Machiavel et Francesco Guichardin: la vertu républicaine	17 mars 2015
Module 10: Jean Bodin. La Reforme et la redéfinition de la souveraineté	24 mars 2015
Module 11: École de Salamanque et Grotius. Droit naturel et Raison en politique	31 mars 2015
Module 12: Hobbes. République et monarchie	6 avr. 2015
Examen final (en classe)	18 avr. 2015

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux activités d'intégration	Dû le 12 janv. 2014 à 00h00	Individuel	10 %
Examen 1- Questions à choix multiples de réponse	Du 6 févr. 2015 à 09h00 au 8 févr. 2015 à 23h03	Individuel	3 %
Examen 1 - Questions à développement	Du 6 févr. 2015 à 09h00 au 8 févr. 2015 à 23h30	Individuel	12 %
Examen 2- Questions à choix multiples de réponse	Du 27 févr. 2015 à 09h00 au 1 mars 2015 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 2- Questions à développement	Du 27 févr. 2015 à 09h00 au 1 mars 2015 à 23h30	Individuel	12 %
Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse	Du 27 mars 2015 à 09h00 au 29 mars 2015 à 23h30	Individuel	3 %

Examen 3- Questions à développement	Du 27 mars 2015 à 09h00 au 29 mars 2015 à 23h30	Individuel	12 %
Examen final	Le 18 avr. 2015 de 13h30 à 16h30	Individuel	45 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux activités d'intégration

Date de remise : 12 janv. 2014 à 00h00
Cette activité se déroule pendant 14 semaines en accord avec les consignes présentées sur le site du cours.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation :
- blogue du cours

Directives de l'évaluation :

Examen 1- Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire : Examen 1- Questions à choix multiples de réponse

Période de disponibilité : Du 6 févr. 2015 à 09h00 au 8 févr. 2015 à 23h03

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Directives :

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points).

Examen 1 - Questions à développement

Date : Du 6 févr. 2015 à 09h00 au 8 févr. 2015 à 23h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 12 %

Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Cet examen porte principalement sur la matière des modules 1–4 et se déroule en accord avec les consignes d'évaluation présentées sur le site du cours. Le questionnaire sera affiché dans cette section à l'heure prévue de l'examen.

Examen 2- Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire : Examen 2- Questions à choix multiples de réponse

Période de disponibilité : Du 27 févr. 2015 à 09h00 au 1 mars 2015 à 23h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 3 %

Directives :

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points).

Examen 2- Questions à développement

Date : Du 27 févr. 2015 à 09h00 au 1 mars 2015 à 23h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 12 %

Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Cet examen porte principalement sur la matière des modules 5–7 et se déroule en accord avec les consignes d'évaluation présentées sur le site du cours. Le questionnaire sera affiché dans cette section à l'heure prévue de l'examen.

Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire :	Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité :	Du 27 mars 2015 à 09h00 au 29 mars 2015 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %

Directives :

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points).

Examen 3- Questions à développement

Date :	Du 27 mars 2015 à 09h00 au 29 mars 2015 à 23h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	12 %
Remise de l'évaluation :	• Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Cet examen porte principalement sur la matière des modules 8–10 et se déroule en accord avec les consignes d'évaluation présentées sur le site du cours. Le questionnaire sera affiché dans cette section à l'heure prévue de l'examen.

Examen final

Date et lieu :	Le 18 avr. 2015 de 13h30 à 16h30, DKN
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	45 %
Remise de l'évaluation :	• DKN

Directives de l'évaluation :

L’examen final dure 3 heures et se déroule en salle, sous surveillance, à la date indiquée dans le site du cours et les avis de convocation du bureau de formation à distance. Aucun matériel n'est autorisé.

Évaluations notées

I. Activités d'intégration (10%)

Déroulées dans les forums du blog du cours, les activités d’intégration se proposent, tout d’abord, de mobiliser l’environnement conceptuel de la pensée politique au profit d’une meilleure compréhension des enjeux politiques contemporains. Elles visent également à familiariser les étudiants avec la lecture des textes classiques de la philosophie politique occidentale tout en encourageant l’appropriation critique de leurs fondements idéologiques. Finalement, ces activités d’intégration constituent un exercice d’argumentation et de communication basé sur le dialogue respectueux entre des opinions différentes.

Structurées en fonction de la matière du cours, ces activités impliquent douze débats qui sont orientés par douze questions proposées par l’enseignant. Toutes les questions proposées sont affichées dans le forum du cours au début de la session. Chaque débat se déroule en accord avec le calendrier des activités d’intégration dans un forum de discussion spécifique. La participation à tous les douze forums de discussion est autorisée à partir de la première semaine du cours mais les les forums fermeront progressivement en accord avec le calendrier des évaluations du cours.

Forums	Fermeture
1-4	à la fin de la 4ème semaine du cours
5-7	à la fin de la 7ème semaine du cours

8-10	à la fin de la 11ème semaine du cours
11-12	à la fin de la 14 ème semaine du cours

L'évaluation des interventions sera faite progressivement en accord avec le calendrier de fermeture des forums. Des conseils et suggestions à caractère général visant l'amélioration des interventions seront postés dans le forum principal à la fin de la 2ème semaine du cours.

La note maximale pour cette activité est de 10 points et elle peut être réalisée en postant **10 interventions valides** dans **dix différents** forums du blog (1 point par intervention). Ces interventions peuvent répondre directement à la question qui oriente le débat ou interpeller les interventions déjà postées. Pour être bonifiée comme une contribution pertinente au débat, l'intervention proposée doit avoir environ 150 mots (± 20%; y compris citations et références bibliographiques), être en accord avec le thème du forum et appuyer ses arguments sur la matière du cours ou sur des lectures obligatoires / complémentaires. Le calcul de la note finale pour cette activité prendra en considération **une seule** intervention par forum (la meilleure).

Toutes les interventions postées doivent indiquer clairement les sources académiques appuyant leur argumentation (textes des modules, lectures classiques, articles, ouvrages, multimedia, sites web, etc.). Les interventions redondantes, inintelligibles, hors sujet, sans encadrement théorique pertinent, sans références bibliographiques précises ou caractérisées par une argumentation fragmentaire et incohérente ne seront pas bonifiées.

Outre les 12 forums associés aux modules, un 13e forum du blog est dédié à une activité de présentation facultative qui se déroulera pendant les deux premières semaines du cours. Dans le cadre de cette activité les étudiantEs sont invitéEs de présenter brièvement leur niveau de familiarité avec les idées politiques et de formuler leurs attentes par rapport à ce cours. Même si la participation à cette activité n'est pas bonifiée, elle permet aux étudiantEs de se familiariser avec le fonctionnement du blog et de mieux connaitre leurs collègues.

II. Examens à distance (15% x 3 = 45 %)

Les trois examens à distance auront lieu à la fin de la 4ème, 7ème et, respectivement 11ème semaine du cours. Chaque examen portera principalement sur la matière des modules visés, mais il intégra aussi des questions plus larges visant à vérifier la compréhension de la matière déjà étudiée.

Calendrier des examens en ligne :

Examen	Semaine	Matière visée principalement (modules)
1	4	1-4
2	7	5-7
3	11	8-10
la matière des modules 11 et 12 sera évaluée dans une section particulière de l'examen final.		

Chaque examen à distance a deux sections : 1) des questions à choix multiples de réponse et 2) des questions à développement.

Section 1. Questions à choix multiples de réponse (3 points)

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s'agit généralement de questions inédites. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous devez cliquer sur le lien «Examen - Question à choix multiples» dans le tableau des évaluations sommatives.

Déroulement du test en ligne

- Les tests seront effectués en ligne pendant les trois derniers jours de la 4ème, la 7ème et, respectivement, de la 11ème semaine du cours (vendredi 9h00-dimanche 23h30). Chaque test se fait individuellement.
- Les tests à choix multiples comportent 10 questions et vous avez 20 minutes pour y répondre.
- Pour bénéficier d'assistance technique pendant l'examen, il est conseillé de commencer votre test pendant les heures de travail du service APTI. Une procédure exceptionnelle d'évaluation pour les étudiants qui rencontrent des problèmes techniques insurmontables pendant leur examen est prévue. Il est fortement conseillé de garder une copie de vos réponses aux questions à développement, car elle pourra se montrer utile en cas de panne électronique.

- Les étudiants qui n’effectuent par les tests en ligne dans les délais indiqués n’ont pas la possibilité de les reprendre et perdent automatiquement les 3 points alloués à une telle évaluation. La réussite de ces tests ne conditionne pas la réussite du cours.

Section 2: Questions à développement. (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement insérées dans le questionnaire de l'examen seront choisies par les enseignants du cours parmi les questions à développement associées aux modules dont la matière fera l’objet de l’évaluation. Comme les réponses à ces questions exigent une très bonne compréhension de la matière et un effort de synthèse particulier, les étudiants sont fortement conseillés de rédiger progressivement des schémas de réponses à toutes les quatre questions à développement associées à chaque module.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots / question en excluant les références bibliographiques. Ces réponses impliquent également une argumentation cohérente, précise, concise et bien articulée (introduction, développement, conclusions). Si possible, les principaux arguments avancés doivent être appuyés par quelques citations tirées des textes classiques associés aux modules. La capacité de consolider l’argumentation par références bibliographiques à des lectures académiques supplémentaires (articles, ouvrages, etc.) constitue un critère d’excellence.

Le questionnaire de l'examen final doit être téléchargé (à partir de l'heure prévue) en cliquant sur le lien «Examen - Questions à développement» dans le tableau des évaluations sommatives. La remise du document incluant les réponses se fera directement dans la boîte de dépôt prévue à cet effet. Les travaux remis en retard, par courriel, ne seront pas évalués (la note 0 s’attribue automatiquement).

Critères pour l’évaluation des questions à développement (valables aussi pour l’examen final) :

- correspondance entre question et réponse
- qualité de l’argumentation (structure, concision, précision)
- encadrement théorique (usage approprié des concepts, érudition, lectures supplémentaires)
- capacité d’illustrer l’argumentation par citations et références aux textes classiques
- qualité des références bibliographiques
- qualité de l’expression écrite (jusqu’à 10 % de la note)

III. Examen final (45 %)

L’examen final dure 3 heures et se déroulera en classe, sous surveillance, à la date indiquée dans le site du cours et dans les avis de convocation du bureau de formation à distance. Aucun matériel autorisé.

Le questionnaire de l'examen a deux sections : la première section portera principalement sur la matière des deux derniers modules tandis que la seconde section intégra deux questions à développement choisies par les professeurs parmi toutes les questions à développement du cours et une question à réflexion.

Section 1 (15points):

- Dix questions à choix multiples portant sur la matière des deux derniers modules (5 points)
- Deux questions à développement choisies par l'enseignant parmi les huit questions à développement associées aux modules 11 et 12. Les étudiants peuvent opter entre deux blocs de deux questions.

Section 2 (30 points 12,5+12,5+5):

- Deux questions de synthèse choisies par le professeur parmi les 12 questions de synthèse du cours (2 x 12,5 points). Vu que ces questions de synthèse sont insérées dans les pages des modules, il est fortement conseillé de préparer progressivement leurs schémas de réponse tout en vérifiant la conformité théorique de ces schémas avec l’équipe du cours. À l’examen final, les étudiants peuvent opter entre deux blocs de deux questions de synthése proposés par l'équipe du cours.
- Une question à réflexion (choisie par les étudiantEs parmi trois autres questions proposées par le professeur). Ces trois questions à réflexion seront élaborées en rapport avec les débats effectués dans le cadre des activités d'intégration. Similaire aux question du blog, ces trois questions visent à évaluer la capacité des étudiants à utiliser les notions théoriques acquises pendant ce cours dans le cadre d'une argumentation portant sur un sujet d'actualité. Exemples de questions : « L’équité est-elle plus juste que la justice? », « La guerre légitime-t-elle implicitement les pertes civiles? », "Quelle prééminence politique : la souveraineté ou les droits humains?". (5 points).

La publication des résultats :

Maximum deux semaines.

Révision de la note

Afin de régler plus rapidement et plus équitablement les éventuelles demandes de revision de la note, il est fortement conseillé de formuler de telles demandes après la lecture du rapport d'évaluation. Affiché dans le forum du cours avant la remise des résultats de chaque examen, ce rapport intègre des informations supplémentaires concernant la bonification des éléments de réponse, explique les erreurs de compréhension les plus fréquentes et donne des suggestions d'amélioration à caractère général. Les demandes de révision doivent être précisément justifiées et adressées, par courriel, aux évaluateurs.

Autoévaluations (non-notées)

Les autoévaluations ne sont pas notées, mais elles ont un rôle essentiel dans la bonne compréhension des informations présentées, en insistant sur les aspects les plus importants de la matière. Composées par des questions à choix multiples, les autoévaluations permettent aux étudiants de vérifier la bonne compréhension de la matière et se familiariser avec les examens en ligne. Elles portent généralement sur toute la matière du module (texte de base, présentation animée, texte classique en lecture obligatoire).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B)En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa

direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande doit parvenir au tuteur ou à la tutrice par courriel avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote " Z "(note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Inscription pour le lieu d'examen

Si vous êtes à moins de 100 km de l'Université Laval, vous faites vos examens sur le campus.

Si vous êtes au Québec ou à l'extérieur du Québec, à moins de 100 km d'un centre d'examens de l'Université Laval, vous faites vos examens dans un centre d'examens de l'Université Laval au Québec.

Si vous êtes au Québec ou à l'extérieur du Québec, à plus de 100 km d'un centre d'examens de l'Université Laval, vous faites vos examens avec répondant.

Dans ces deux derniers cas, les étudiants doivent s'inscrire au lieu d'examen sous surveillance, et ce, au plus tard **le 28 janvier 2014** en passant par l'adresse http://www.distance.ulaval.ca/cms/site/distance/accueil/etudiants-actuels/examens-surveillance.

Vous recevrez, environ une semaine avant le début de la période des examens, à votre adresse de courriel ulaval, un courriel vous invitant à consulter les avis de convocation déposés sur le site du Bureau de la

formation à distance de l'université Laval : www.distance.ulaval.ca. Les avis de convocation précisent les lieux, les dates et les heures des examens.

Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :
https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:
https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passatio

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

La plupart des textes classiques en lecture obligatoire sont disponibles en consultation gratuite sur Internet (via les hyperliens insérés dans les pages des modules ou via les moteurs de recherche). Plusieurs éditions en format papier de ces textes sont disponibles à la Bibliothèque de l'Université Laval. Les versions en langue d'origine et les traductions académiques de ces textes publiées en français, anglais, italien ou espagnol sont acceptées. Les textes classiques qui ne se trouvent pas en consultation libre sur Internet peuvent être consultés directement sur le site du cours en format pdf.

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player. Si vous avez besoin de soutien technique, vous devrez peut-être installer le logiciel de contrôle à distance **Team Viewer** disponible à cette page.

Logiciels		Adresse web	Prix
Navigateurs		• Téléchargement	Gratuit

	Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +	• Procédure d'installation (PC)	
	Google Chrome 17 ou +	• Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux	
	Mozilla Firefox 3.6 ou +	• Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux	Gratuit
	Apple Safari 5.1.2 ou +	• Téléchargement	
Lecteur PDF	Adobe Reader version 8.0 ou +	• Téléchargement	Gratuit
Machine virtuelle	Oracle Java 6.0 ou +	• Téléchargement	Gratuit
Plugiciel complémentaire	Lecteur Adobe Flash	• Téléchargement • Procédure d'installation (PC) • Procédure d'installation (Mac) • Procédure d'installation (Linux)	Gratuit

Bibliographie et annexes

Textes classiques en lecture obligatoire

Module 1. Lectures facultatives

Module 2. Thucydide, « Histoire de la guerre du Péloponnèse », livre II, ch. XXXV-XLVI (Oraison funèbre prononcée par Périclès) et livre V, ch. LXXXV - CXI (Dialogue entre les Athéniens et les Méliens).

Module 3.Platon, « La République », livre II, 357a-367e (La question de la justice chez les Sophistes), livre III, 414c-415c (Sur le noble mensonge) , livre VII, 514a-521c (Allégorie de la Caverne), livre VIII, 543a-570c (La dégradation des gouvernements).

Module 4. Aristote, « Éthique à Nicomaque », Livre I, ch. I-VI et Livre V (De la justice); Aristote, « Politique », Livre I, ch. 1-13 et Livre III, ch. 1-5.

Module 5. Polybe, « Histoire générale », VI, ch. III-IV; Cicéron, « De la République », I, XXV-XLVII, Cicéron, « Traité des devoirs », I, ch. IV- X

Module 6. Eusèbe de Césarée, « Harangue à la louange de l'empereur Constantin », I-IX et Augustin de Hippone, « La Cité de Dieu », Livre XIV, Ch. 28; Livre XIX, ch. 10-17 et 21

Module 7. Dante Alighieri, « De la Monarchie », live I, 5-16, (Dante Alighieri, De la Monarchie, traduction française par traduit par Michèle Gally, Paris, Belin, 1993, pp. 88 -123 et 235– 241 et Marsile de Padoue, « Le défenseur de la paix », traduction par Jeannine Quillet, Paris, Vrin, 1968, ch. XV et XXIII (pp. 131-139 et 433-442)

Module 8.Thomas d'Aquin, « La Somme Théologique », livre II, IIème partie, question 58 (sur la justice) et Ibn Khaldoun, « Les Prolégomènes », I, Premier discours préliminaire.

Module 9. N. Machiavel, "Discours sur la première décade de Tite-Live", livre I, chap. I-X et XIX-XXV et N. Machiavel, "Le Prince", ch. XVII-XIX et XXV.

Module 10. Etienne de la Boétie, « Discours sur la servitude volontaire » et Jean Bodin, « Six Livres de la République », livre I, chap. I, VI et VIII-X.

Module 11. Francesco de Vitoria, « Leçon sur le droit de guerre », 3ème partie, traduction M. Barbier, Genève, Droz, 1966, pp. 139-156 et Hugo Grotius, « Sur le droit de la guerre et de la paix », traduction française Pradier Fodéré, Guillaumin, 1867, Volume 1, Livre I, ch. 1, X- XIV, pp. 75-92.

Module 12. Thomas Hobbes, « Léviathan », ch. XIII-XIV et XVII-XIX.

Bibliographie sélective

- BROWN, Robert, *Classical Political Theories. From Plato to Marx,* New York, Macmillan Publishing Company, 1990, 521 p. (cote : JA 81 C614 1990)
- CHABOT, Jean-Luc, *Histoire de la pensée politique (XIX°-XX° siècles*), Paris, Masson, 1988, 202 p. (cote: JA 83 C428 1988)
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER-KOUCHNER (dir.), *Dictionnaire des oeuvres politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 904 p. (cote : JA 62 D5542 1986)
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER-KOUCHNER, *Histoire des idées politiques,* Paris, Presses Universitaires de France, 1993 (c1982), 348 p. (cote : JA 83 C492h 1993)
- CHEVALLIER, Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot et Rivages, 1993 (c1979), 893 p. (cote : JA 81 C527 1993)
- COLAS, Dominique*, La pensée politique*, Paris : Larousse, 1992, 768p.
- DUQUETTE, Michel et LAMOUREUX, Diane, *Les idées politiques de Platon à Marx*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1993, 480p.
- FARAGO, France*, Les grands courants de la pensée politique*, Paris, Arman Colin, 96p.
- FERRY, Jean-Marc et Justine LACROIX, *La pensée politique contemporaine*. Bruyant, Bruxelles, 2000, 434 p. (JA 83 F399 2000)
- GOYARD-FABRE, Simone, *Philosophie politique XVI°-XX° siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 543 p. (cote : JA 83 G724 1987)
- GUCHET, Yves*, Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Collin, 1995, Tome 1 : « De l'Antiquité à la Révolution française », 491 p. (cote : JA 81 G921 1995 1)
- MORROW, John, *A History of Political Thought. A Thematic Introduction*, New York, New York University Press, 417p.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge.* Paris, Presses universitaires de France, 1998, 1121p.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains,* Paris, Presses universitaires de France, 2002, 1428p.
- ORY, Pascal (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, 643 p. (cote : JA 83 N934 1987)
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental*, Montréal, Fides, 1999, 620p.
- PORTER, Jene M. (dir.), *Classics in Political Philosophy*, Englewood Cliffs, New Jersey, 2000.
- PRÉLOT, Marcel et Georges LESCUYER, *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 1992, 602 p. (11° édition). (cote JA 81 P924 1992)

- REDHEAD, Brian et al., *Plato to Nato. Studies in Political Thought*, London, BBC Books, 1990 (c1984), 222 p. (cote : JA 81 P718 1990)
- RENAULT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, 5 volumes (cote : JA 81 H6732 1999 1)
- RUBY, Christian, *Introduction à la philosophie politique*, Paris, La découverte, 1996, 123p.
- SKINNER, Quentin, *The Foundations of Modern Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, (2 volumes: 1. « The Renaissance » ; 2. « The Age of Reformation »), 305 et 405 p. (cote : JA 81 S628 1978 1 et 2)
- STRAUSS, Leo et Joseph CROPSEY (ed.), *Histoire de la philosophie politique* (trad. fr. de : *History of Political Philosophy*), Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 1076 p. (cote : JA 81 H673 1994 F)
- TOUCHARD, Jean*, Histoire des idées politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, (2 volumes : 1. « Des origines au XVIII° siècle » ; 2. « Du XVIII° siècle à nos jours »), 870 p. (cote : JA 81 T722 1975 1 et 2)

Bibliographie méthodologique

GUIDE POUR LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS , DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE. Faculté des sciences sociales. Université Laval. http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf

Infosphère (Université Laval) http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/index.html

Cybermetho, (Gingras, François-Pierre. Guide de rédaction des travaux universitaires.(Voir le chapitre sur le travail de recherche). Université d'Ottawa, Faculté des sciences sociales: http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html